

Vivre@ ! La Roche Blanche Gergovie Mars 2025

CHÂTEAU DE GERGOVIE (DIT MAISON GRIFFON)

Vous avez reçu récemment une lettre émanant d'un collectif citoyen à destination des habitants de La Roche Blanche qui appelle quelques précisions. La maison Griffon, acquise en 2013 lors d'un précédent



mandat, a fait l'objet d'une étude à la Mairie avec un groupe d'élus pour évaluer la situation du site. Nous avons également pris contact avec un cabinet d'experts économistes pour évaluer quel serait l'investissement nécessaire pour réhabiliter l'ensemble des bâtiments. La conclusion du cabinet estime l'ensemble des travaux à

la somme de 3 452 549 euros HT soit un total TTC de 4 143 058 euros hors aménagement mobilier.

Dans le meilleur des cas, les subventions à obtenir pourraient couvrir environ 50% du hors taxe soit 1 726 274 euros. Resterait à la charge de la commune 2 416 784 euros qui devraient faire l'objet d'un emprunt.

Par ailleurs, la commune conformément au décret rénovation tertiaire aura l'obligation d'engager des travaux de rénovation énergétique pour tous les bâtiments dont l'assise se situe sur un emplacement de 1 000 m². Plusieurs bâtiments de la commune sont concernés par ce décret qui nous impose une fin de travaux au début des années 2030.

Nous avons donc contacté des privés qui pourraient être acheteurs du site Griffon pour y déployer une activité économique, et qui mènent actuellement une étude de faisabilité.

Nous sommes bien sûr mobilisés pour trouver une solution, pourquoi pas extérieure, au devenir de ce site dont l'utilisation future n'est pas évidente pour la commune. Un tel emprunt nécessiterait une augmentation des taxes foncières pour assumer les remboursements et limiterait fortement les capacités d'investissement nécessaires à la commune. Je ne manquerai pas de vous informer régulièrement de la suite qui sera donnée à ce sujet.

Bien cordialement,
Votre Maire, Jean-Pierre Roussel